



PLAN DE FINANCEMENT

Vu le décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020
en application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

NATURE DU PROJET :

Aménagement Piste cyclable « Coubertin – Poési »

Réalisé à partir de 2021 sur 2 exercices

Coût prévisionnel du projet
Dépenses HT : 1 280 000 €

Dépenses TTC : 1 536 00,00 €

Calendrier prévisionnel du projet
Début des travaux: 2021

Fin des travaux : 2022

Intervenants

Bénéficiaire : Ville de CANNES

Financier	Contrat	Base	Taux	Mt. subvention
ETAT	Dotation de soutien à l'investissement local (D.S.I.L.)	1 280 000,00 €	33,00	428 000,00 €
CONSEIL REGIONAL PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR		1 280 000,00 €	20,00	256 000,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES-MARITIMES	Contrat de Territoire Urbain	1 280 000,00 €	20,00	256 000,00 €

Dépenses :	1 280 000 €	
Recettes :		
Total des demandes	940 000 €	soit 73 % du financement
Ville de Cannes	340 000 €	soit 27 % d'autofinancement
Emprunt	0,00 €	soit 0 %
Autres	0,00 €	soit 0 %

